

[La Revue d'Histoire Méditerranéenne](#) est une revue académique internationale semestrielle indexée dans [ERIH PLUS](#) et [ARCIF](#) et éditée par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Bejaia. Elle a un penchant pour les études relatives à l'histoire des pays de la Méditerranée de la préhistoire jusqu'à l'ère contemporaine et ouverte également aux contributions historiques traitant le passé de tous les états du monde sous leurs différents aspects: la société dans toutes ses dimensions, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la politique, la culture, les coutumes et traditions etc.

Le volume 6, numéro 1 de la revue, dont la publication est prévue en juin 2024, traitera le thème :

Migrations méditerranéennes

Les circulations humaines à l'aune des Incantations et des Réalités

La coordination du numéro thématique :

- **Pr. Piero-D. GALLORO.**
- **Dr. ABBACI Madjid**

Argumentaire:

Le projet a pour ambition de croiser des approches pluridisciplinaires autour de trois thèmes entrelacés liés aux questions migratoires en Méditerranée. Les réflexions portent autant sur les questions liées aux *Mobilité(s)*, que sur les *Discours, représentations sociales liées aux migrations* et enfin sur les analyses *des dispositifs* déployés par les Etats et les divers acteurs impliqués dans les parcours migratoires. L'objectif est d'apprécier les approches théoriques classiques et émergentes dans l'analyse des phénomènes de circulation en confrontant les approches théoriques avec les terrains d'observation en tenant compte des régimes de spatialité (Retailé, 2011) et de leurs liens avec la/les mobilité(s) actuelle(s) mesuré(es) dans leur historicité (Audren *et alii*, 2003).

1. La prise de conscience circulatoire.

Ainsi, en ce qui concerne l'idée même de circulation des individus, l'acquisition d'une « prise de conscience spatiale » (Soja, 1989 et 2010) dans les sciences humaines et sociales est le produit d'un long processus d'innovation et de maturation intellectuelle qui émerge autour des années 1980, se diffuse et s'impose progressivement dans les différentes disciplines au cours des décennies suivantes. Bien que les paradigmes de la dimension spatiale aient connu une transformation en s'arrimant avec ceux de la mobilité humaine (Sheller et Urry, 2006), force est de constater que les théories sociales ne s'y sont pas intéressées avec la même intensité et temporalité en fonction des disciplines des sciences humaines et des pays malgré la longue antériorité de l'intérêt pour ce sujet, portée par l'Ecole de Chicago et des auteurs comme G. Simmel ou Ernst Georg Ravenstein (1889).

La question spatiale a bien été déployée dans des travaux montrant tant la matérialité de l'espace (Latour, 1991) que son aspect politique (Lefèvre, 2000), socio-politique (Rémy, 2015) ou propres aux questions d'aliénation et identitaires (Debarbieux, 2014). Ce tournant des mobilités (Adey *et alii*, 2014) a permis d'appréhender de manière innovante les dynamiques politico-économiques et sociales qui conduisent à un changement de condition dans le sens d'un mouvement. Ce dernier doit être entendu dans l'ensemble de ses acceptions.

D'abord comme le déplacement dans l'espace à un temps déterminé incluant tant les trajectoires physiques que sociales mais aussi la faculté de se mouvoir ou pas et l'usage qui en est fait par les individus et les groupes en termes de stratégies (Nedelcu, 2005 ; Schmoll, 2005 ; Sandoz, 2021), de réseaux (Hayhoe, 2020 ; Guilmoto et Sandron, 2000 ; Ndione, 2012 ; Larose, 1984) et de motilité (Kaufmann, 2008 ; Cantlzer *et alii*, 2008, Kaufmann *et alii*, 2015) et de capacitation des individus migrants qui permet une distinction entre les *somewhere* et les *everywhere* (Goohart, 2017).

Ainsi, si dans les premières études sur les mouvements de personnes ont été perçues sous l'angle d'une territorialité centrée sur les seuls pays d'arrivée ou de départ - très vite dénoncée par des auteurs comme A. Sayad -, rapidement il a existé une prise de conscience des bouleversements économiques, sociaux, politiques et culturels induits par ce qui a été réduit à l'idée de mondialisation. Les conséquences de cette dernière a interrogé les notions de frontière et d'Etat-nation et contraint les chercheurs de s'interroger sur l'idée même de migration, à travers l'analyse en termes de déplacement transnationaux, de noria, de filières ou de diaspora (Ma Mung et alii, 1998) révélant que la circulation humaine est un phénomène qui transcende les postures spatiales découpées en échelles tronquées plus ou moins pertinentes allant du local à l'international.

2. La Méditerranée comme laboratoire d'analyse des circulations.

Dès lors, il s'agit de comprendre cette circulation humaine en intégrant tant les logiques économiques, celles des politiques publiques nationales et supranationales, des individus et des groupes auxquels ils se réfèrent dans l'espace d'un *Mare Nostrum* - qui face aux réalités apparaît n'avoir gardé que le nom - devenu aujourd'hui celui des espoirs et des tensions, des projets et des revers affectant tant l'individu que les dispositifs de maîtrise et de contrôle des flux humains.

Il convient, ici, de mettre en perspective diverses approches sur les migrations en les confrontant avec les réalités passées et actuelles des mouvements humains en Méditerranée et d'analyser la pertinence des paradigmes cheminant au cœur des sciences sociales. D'aucuns ont cherché à affubler le migrant de rationalité et fait de lui un homo-economicus, incité à migrer par des motivations spécifiques (De Jong et Gardner, 1981), avec des attentes et des valeurs (Haug, 2008 ; Lu Yixi, 2006 ; Davis et Winters, 2001) que l'individu cherche à mettre en œuvre ou pas (van Dalen *et al.*, 2005). Ces approches centrées sur les acteurs eux-mêmes ont été complétées par des théorisations qui tiennent compte des interactions et relations de réseaux interpersonnels ou collectifs et du fait que les migrant-e-s disposent ou pas de capitaux sociaux (De Jong, 2000 ; Salifu, 2007 ; Faist, 1997 ; Haug, 2008 ; Ritchey, 1976). Ces derniers étant à entendre de manière large en incluant également l'aspect technique d'usage et de maîtrise des TIC (Glick-Schiller *et al.*, 1995), les stratégies individuelles et collectives (Galindo, 2022 ; Arab et Sempere Souvannavong, 2009 ; Veron, 2018), les moyens utilisés en les croisant avec les questions de genre (Miranda, 2009 ; Leroy, 2023 ; Linda et Thébaud, 2020), de réseau etc...

En filigrane transparaissent les logiques de gouvernance de la mobilité imposée dans les rapports entre pays mais aussi la perception du migrant tour à tour présenté en « héros, pauvre type ou combinard » (Warner et alii, 1981) ou en acteur faible (Payet et alii, 2009),

Dans cette perspective, ce numéro se veut le creuset des observations actuelles sur le phénomène des é/im/migration dans les pays du pourtour méditerranéen en lien avec les appartenances de celles et ceux qui ont migré, se sont installés et sédentarisés, migrent de manière inter-multipolaire engendrant dans tous les cas de nouvelles dynamiques dans lesquelles les questions sociales, politiques territoriales et interculturelles s'entrecroisent.

Axes de contributions : Dans le cadre de ce numéro de revue, nous encourageons les contributions sur les axes suivants à prendre comme des pistes de travail possibles plus que comme des directions à suivre :

1. Les circulations humaines dans l'espace méditerranéen mais également dans d'autres parties du monde ainsi que les enjeux politiques, économiques et sociaux, qui leur sont liés

2. Les réflexions autour des dispositifs de gestion, de contrôle les flux migratoires ainsi que les rapports établis avec ceux qui visent à la protection des droits des migrants et de coopération internationale ;

3. Les liens entre sociétés de départ et d'accueil établis par le fait migratoire qu'ils soient abordés en termes de conflits, violences ou de coopération, échanges quelle que soit l'échelle d'observation (de l'individu aux gouvernements, instances supranationales ou corps intermédiaires..),

4. Les trajectoires et les expériences migratoires en tant qu'elles affectent les identités et les relations sociales quel que soit l'espace (société d'accueil ou de départ mais également de transit) avec en filigrane la question des desseins migratoires (dans lesquels la question du déclencheur de la migration - conflits, - persécutions et/ou changements climatiques ainsi que les rôles joués par les pays, les organisations internationales et les politiques de développement peuvent servir d'objet d'analyse).

Conclusion : Ce numéro de revue vise à contribuer à une meilleure compréhension de l'émigration dans le monde, en abordant ses enjeux, ses défis et ses perspectives. Nous espérons que les contributions reçues permettront d'approfondir notre compréhension de cette question complexe et de proposer des pistes de réflexion pour mieux gérer les flux migratoires et promouvoir le développement humain et social dans le monde.

Orientation bibliographique sommaire

- ADEY Peter, BISSEL David, HANNAM Kevin, MERRIMAN Peter, SHELLER Mimi (éds), 2014. *The Routledge handbook of mobilities*, Abingdon, Oxon & New York, Routledge.
- ARAB Chadia, et SEMPERE SOUVANNAVONG Juan David, 2009, « Parcours et stratégies dans le premier pays d'immigration européen », *Migrations Société*, vol. 125, no. 5, 2009, pp. 41-48.
- AUDREN Frédéric, KOTT Sandrine, LILTI Antoine, OFFENSTADT Nicolas, VAN DAMME Stéphane, 2003, « Temps, Histoire et Historicité : un point de vue historien », *Curapp*, Historicités de l'action publique, PUF
- AUSTIN J. L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éd. du Seuil, 1970, 183 pp.
- BATICLE Christophe, RUDOLF Florence, GRISONI Anahita et NEMOZ Sophie, « La sociologie à l'épreuve de l'altérité », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 50-2 | 2018, 239-253.
- BATTEGAY Alain, 2021, « Implication de la sociologie et engagement du sociologue sur un sujet d'actualité : l'immigration en France au cours des deux dernières décennies », in Fritsch Philippe dir., *Implication et engagement – Hommage à Philippe Lucas*, Presses Universitaires de Lyon,
- BERGER Guy et MUTUALE Augustin, 2019, « Autre/altérité/altération », Christine Delory-Momberger éd., *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*, Érès, pp. 39-42.
- BHABHA Homi, 2007, *Les lieux de la culture – Une théorie postcoloniale*, Ed. Payot, Paris
- BUTLER Judith, 1997, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, New York : Routledge
- CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999 [1975]
- CHANIAL Philippe, PASQUIER Sylvain et MARCHAL Hervé, 2022, « Altérité ? Égalité ? Plaidoyer pour un couple impossible », *La Revue du Mauss*, n°60,
- CHESNEAUX Jean, 1976, « 14. Temps court et temps long, continuité et discontinuité », Du passé, faisons table rase ? Chesneaux Jean dir, *La Découverte*, 1976, pp. 128-137.

- DEBARBIEUX Bernard, 2014, « Les spatialités dans l'œuvre d'Hannah Arendt », *Cybergeo : Revue Européenne de Géographie*, document 672,
- DEBORD Guy, 2002, *La société du spectacle*, Folio-Gallimard
- DELPHY Christine, 2010, « Les uns derrière les autres : comment se construit l'altérité », In *Raison présente*, n°174, 2e trimestre 2010. Racisme, race et sciences sociales. pp. 21-37.
- FOUCAULT Michel, 1997, « *Il faut défendre la société* » - Cours au Collège de France, 1976. Paris : Seuil, 1997.
- JODELET Denise, 2003, « 1. Représentations sociales : un domaine en expansion », Denise Jodelet éd., *Les représentations sociales*, Presses Universitaires de France, pp. 45-78.
- GALONNIER Juliette, 2019, « Discrimination religieuse ou discrimination raciale ? », *Hommes & migrations*, n°1324, pp. 29-37
- GUERRY Linda et THEBAUD Françoise, 2020, « Femmes et genre en migration », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, vol. 51, no. 1, pp. 19-32.
- GUILMOTO Christophe Z., SANDRON Frédéric, 2000, « La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement », *Population*, n°55/1, pp. 105-136
- HAYHOE Jeremy. « Réseaux migratoires et liens familiaux dans les villages de la Bourgogne du Nord au XVIIIe siècle », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 53, no. 1, 2020, pp. 41-66.
- LAROSE Serge, 1984, « Transnationalité et réseaux migratoires : entre Québec, les Etats-Unis et Haïti », *Cahiers de recherche sociologique*, volume 2, n°2, septembre 1984, pp. 115-138
- LEFEVRE Henri, 2000, *Espace et Politique*, Economica
- LEROY Aurélie, 2023, « Éditorial. Le genre à la croisée des migrations et du travail », Aurélie Leroy éd., *Migrations en tout « genre »*. Éditions Syllepse, pp. 7-24.
- LIPIANSKY Edmond Marc, 1993, « L'identité dans la communication », *Communication et langages*, Vol.97, pp. 31-37
- MIRANDA Adelina, 2009, « Migrations féminines et perspective de genre en question », *NAQD*, vol. 26-27, no. 1-2, pp. 55-71
- NEDELICU Mihaela, « Stratégies de migration et d'accès au marché du travail des professionnelles roumaines à Toronto - Rapports de genre et nouvelles dynamiques migratoires », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n°1, 2005 Femmes, genre, migration et mobilités, pp. 77-106
- NDIONE Babcar, 2012, *Les réseaux migratoires de quartier – Quartiers urbains et migrations internationales*, Ed. Univ. Européenne
- OLIVERA Martin, POUEYTO, Jean-Luc, 2018, « Tsiganes et anthropologie : héritages, enjeux et perspectives », *Ethnologie française*, Vol. 48.
- PAYET Jean-Paul, GIULIANI Frédérique et LAFORGUE Denis (dir.). La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance.. In: Politiques sociales et familiales, n°97, 2009. pp. 96-98.
- POIRET Christian, 2011, « Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et « Noirs » », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27 - n°1, pp. 107-127.
- POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, « L'approche constructiviste de l'ethnicité et ses ambiguïtés », *Terrains/Théories* [En ligne], 3 | 2015
- RETAILLE Denis, 2011, « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile », *L'Information géographique*, vol. 75, n°1, pp. 71-85
- SANDOZ Laure, 2021, « Entrepreneurs de la migration - Des stratégies pour contourner les obstacles bureaucratiques », *Anthropologica*, vol. 63, n°1, pp. 1-28

- SCHMOLL Camille, « Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n°1, 2005 Femmes, genre, migration et mobilités, pp. 131-153
- SOTO GALINDO Filipe, 2022, « Stratégies identitaires et migration : un « choix » individuel ou collectif ? Le cas des migrants latino-américains en France et au Brésil », *Bulletin de psychologie*, vol. 575, no. 1, 2022, pp. 78-82
- TAGUIEFF Pierre-André, 1988, « Les métamorphoses du racisme », *Hommes & Migrations*, n°1114, pp. 114-129
- VERON Daniel, 2018 « Tactiques de la mobilité migratoire. S'affranchir du « vrai » et du « faux » », *Mouvements*, vol. 93, no. 1, 2018, pp. 81-89
- WARNER Stephen R., WELLMAN David T., WEITZMAN Lenore J., 1981, «Le héros, le pauvre type et le combinard : trois spécifications des opprimés », *Espaces et sociétés : revue critique internationale de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation*, , pp. 87-110

Les langues de publication : Les articles sont acceptés dans 04 langues : Tamazight, Arabe, Français et Anglais.

Modalités de contribution

Les autrices et auteurs qui souhaitent proposer un article à la revue sont invités à soumettre leur proposition sous la forme d'articles complets durant la période :

De la date de la parution de l'annonce jusqu'au 15 mai 2024.

La soumission des articles se fera via la page de la Revue d'histoire méditerranéenne sur ASJP via ce lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/submission/605>

Le respect des [instructions aux auteurs](#) disponibles sur le site de la revue garantit une évaluation plus efficace et une meilleure préparation des textes. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de la revue à l'adresse suivante : rhm@univ-bejaia.dz

Ou bien le rédacteur en chef de la Revue : Mahmoud AIT MEDDOUR. mahmoud.aitmeddour@univ-bejaia.dz

Le comité scientifique

Le président

Pr. OUATMANI Settar.

Les membres

AILLET Cyrille (U. Lumière, Lyon 2).

AISSANI Djamil (U. de Bejaia)

AIT HABOUCHE Hamid (U. d'Oran).

AIT MEDDOUR Mahmoud (U. de Bouira)

BAIZIG M. Salah (U. de Tunis).

BALA Sadek (U. de Bejaia).

BOUAZZA Boudersaia (U. d'Alger2)

CHAFOU Redhouane (U. d'El Oued).

CHAIB Kedadra (U. de Guelma).

CHOUITAME Arezki (U. d'Alger 2)

FARADJI M. Akli (U. de Bejaia).

GREVIN Benoît (EHESS, Paris).

GUENFISSI Hayette (U. de Bejaia).

HADIAIWASH Huda (U. de Baghdad).

HALAILI Hanifi (U. de S. Bel Abbés).

JADLA Brahim (U. Menouba, Tunis).

KINZI AZZEDINE (U. de T. Ouzou).

MEGROUS née MEHENDEL Djahida (Université d'Alger 2).

NAILI Abdelkader (U. de Djelfa)

OUATMANI Settar (U. de Bejaia)

REMILI Nedjma, née SERRADJ (Université d'Alger 2).

SAIDI Meziane (ENS de Bouzaréah, Alger)

SALEM Merouane (U. de Diyala, Irak)

SIDALI AHMED Messaoud (U. de M'sila).

TIDJET Mustapha (U. de Bejaia).

TLEMCANI Ben Youcef (U. de Blida).

VALERIAN Dominique (U. de Paris 1 Panthéon – Sorbonne).

WSHEH Gasan (Université islamique de Ghaza, Palestine).

Les règles de publication :

Dans le cadre de la soumission des articles, l'équipe de rédaction de la revue demande aux auteurs de rédiger en se conformant strictement aux règles de présentation suivantes :

1. **L'originalité :** Un article soumis à la publication doit respecter le principe d'originalité, justifier sa contribution au développement des connaissances scientifiques.
2. **Le volume de l'article :** Les auteurs respecteront le volume de 10 à 15 pages. Le volume commandé s'entend notes, bibliographie et illustrations comprises. Le comité de rédaction de la revue se réserve le droit de refuser un article ne respectant pas ce volume.
3. **La première page** est une page de titre et métadonnées qui doit contenir les informations suivantes :
 - a. Nom et prénom du ou des auteurs, fonction et grade, adresse postale de leur institution de rattachement, adresse électronique, adresse postale et numéro de téléphone personnel.
 - b. Le titre de l'article et sa traduction dans une autre langue.
 - c. Un résumé dans la langue de l'article et un autre dans une autre langue (chaque résumé doit contenir entre 150 et 200 mots).
 - d. Des mots-clés d'indexation en deux langues.
4. **L'introduction :** Elle doit contenir entre autres, les éléments suivants : Présentation du sujet et de son importance, la problématique de recherche, présentation des études antérieures et une description de l'approche théorique utilisée.
5. **La conclusion :** Elle doit être une synthèse des résultats et proposer des pistes de recherches futures.
6. **La police d'écriture :** La police en caractères latins est Times New Roman taille 12 pour le corps de texte et 10 pour les notes. La police d'écriture arabe est Traditionnel Arabic taille 16 pour le corps de texte et 12 pour les notes.
7. **Interlignes :** 1,5
8. **Les marges** d'une page sont 2cm de chaque côté.
9. **Notes de bas de page :** Les notes sont présentées en numérotation continue en bas de page et limitées aux choses essentielles (éclaircissements ou des articles de presse

seulement, car les références bibliographiques sont mises en intra-texte). L'appel de note doit être accolé au mot précédent et non à un signe de ponctuation.

Ex. doit être accolé¹. Non pas : doit être accolé.¹

10. **Les références bibliographiques** sont intégrées dans le corps du texte comme suit : (Nom, l'année d'édition : p). Ex : (ADJAOUD, 2012 :57). Quant au renvoi aux documents d'histoire de type source, ils sont présentés comme suit : (le nom, le premier mot du titre ou le 2° si le premier n'est pas significatif : p.) ex : (Ibn Kheldoun, *El Ibar* : 50).
11. **Normes de ponctuation** : les signes simples ou triples (**le point, la virgule et les trois points de suspension**) doivent être collés au mot précédent, les signes doubles (**deux points, point-virgule, point d'interrogation et point d'exclamation**) sont séparés du mot précédent par un espace insécable.
12. **Citations, utilisation des guillemets et italiques** : Les citations sont toujours entre guillemets français « ... » et en caractères romains. Lorsque leur longueur excède 03 lignes, il convient de les individualiser en créant un paragraphe distinct, en retrait (1 cm à droite et à gauche), dans un corps de lettre inférieur au reste de texte (11 pour les textes en latin et 14 pour les textes en arabe).

Exemple :

La mort de l'administrateur Dupuy de Guentis, poste reculé entre les Nememchas et les Aurès, le bouleversa.

« Ah ! jurons de tout faire, déclare Jacques Soustelle devant le cercueil de l'administrateur à Tébessa, oraison funèbre, sans rien ménager, pour venger ceux qu'on nous a pris et pour que se poursuive, en dépit de tout, l'œuvre française pour laquelle ils ont donné leur vie ».

13. **Utilisation des caractères italiques** : Les caractères italiques sont utilisés uniquement pour les termes étrangers. Lorsque ces termes sont d'usage courant (s'ils figurent dans le dictionnaire), on utilisera les caractères romains.
14. **Bibliographie** : Les références bibliographiques sont regroupées en fin de l'article par ordre alphabétique, et pour un même auteur, par ordre chronologique de parution. *Les titres d'ouvrages et les noms des revues sont écrits en italique, mais les titres d'articles sont écrits en romain.*

On sépare les références en groupes distincts :

- **Les archives.**
- **Les sources.**
- **Les études (livres et articles).**
- **La presse (les journaux).**
- **Les instruments de recherche (Dictionnaires et encyclopédies)**

La règle utilisée est APA, édition 07.